

PEP 2018



COMPTE RENDU DES
REUNIONS TYPOLOGIQUES

Juillet 2018

1. Déroulé et objectifs des réunions typologiques





Objectifs des réunions :

⇒ Permettre l'expression des acteurs « locaux » présents pour définir les problématiques et les propositions propres aux différents contextes calédoniens, à partir des résultats attendus du forum.

⇒ La MISE a proposé de considérer en première approche 6 régions typologiques:

1. Bassins en zone urbaine : 7 communes (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta, Voh, Koné, Pouembout)

Type 1 : Zones urbanisées, densité élevée de population, agriculture sur les périphéries, infrastructures lourdes, reliefs de type miniers et péridotites.

2. Bassins du sud-est : 5 communes (Yaté, Thio, Canala, Kouaoua, Houaïlou)

Type 2 : Contexte minier (humide), zones rurales et territoires à forte dominance coutumière.

3. Bassins du nord-est : 6 communes (Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène, Pouébo, Ouegoa)

Type 3 : Contexte de la chaîne centrale, zones rurales et habitats isolés. Territoires à forte dominance coutumière, enjeux touristiques et patrimoniaux.

4. Bassins du nord-ouest : 4 communes (Poum, Koumac, Kaala-Gomen, Poya)

Type 4 : Contexte de plaines disposant de capacité de développement des surfaces agricoles. Densité faible et habitat épars. Coexistence des territoires de droit commun et de droit coutumier, zone en développement, contexte minier ouest (sec).

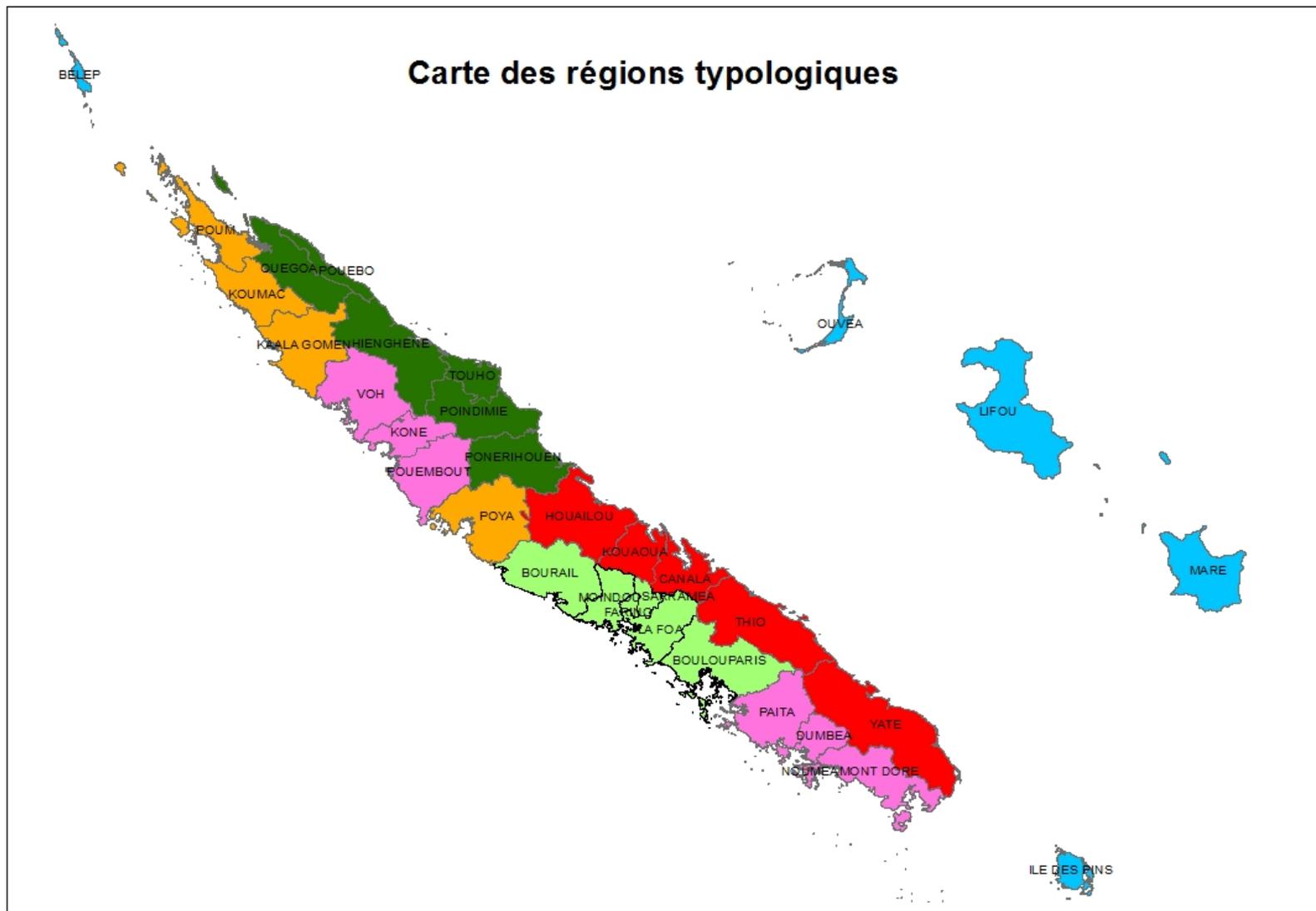
5. Bassins du sud-ouest : 6 communes (Bourail, Moindou, Farino, Saraméa, La Foa, Boulouparis)

Type 5 : Contexte de plaines disposant de capacité de développement des surfaces agricoles. Densité faible et habitat épars. Coexistence des territoires de droit commun et de droit coutumier.

6. Bassins insulaires: 5 communes (PIL, IDP, Belep)

Type 6 : Pas ou peu de ressource en eau superficielle. Territoires à dominante coutumière. Activités agricoles et touristiques.

6 régions typologiques





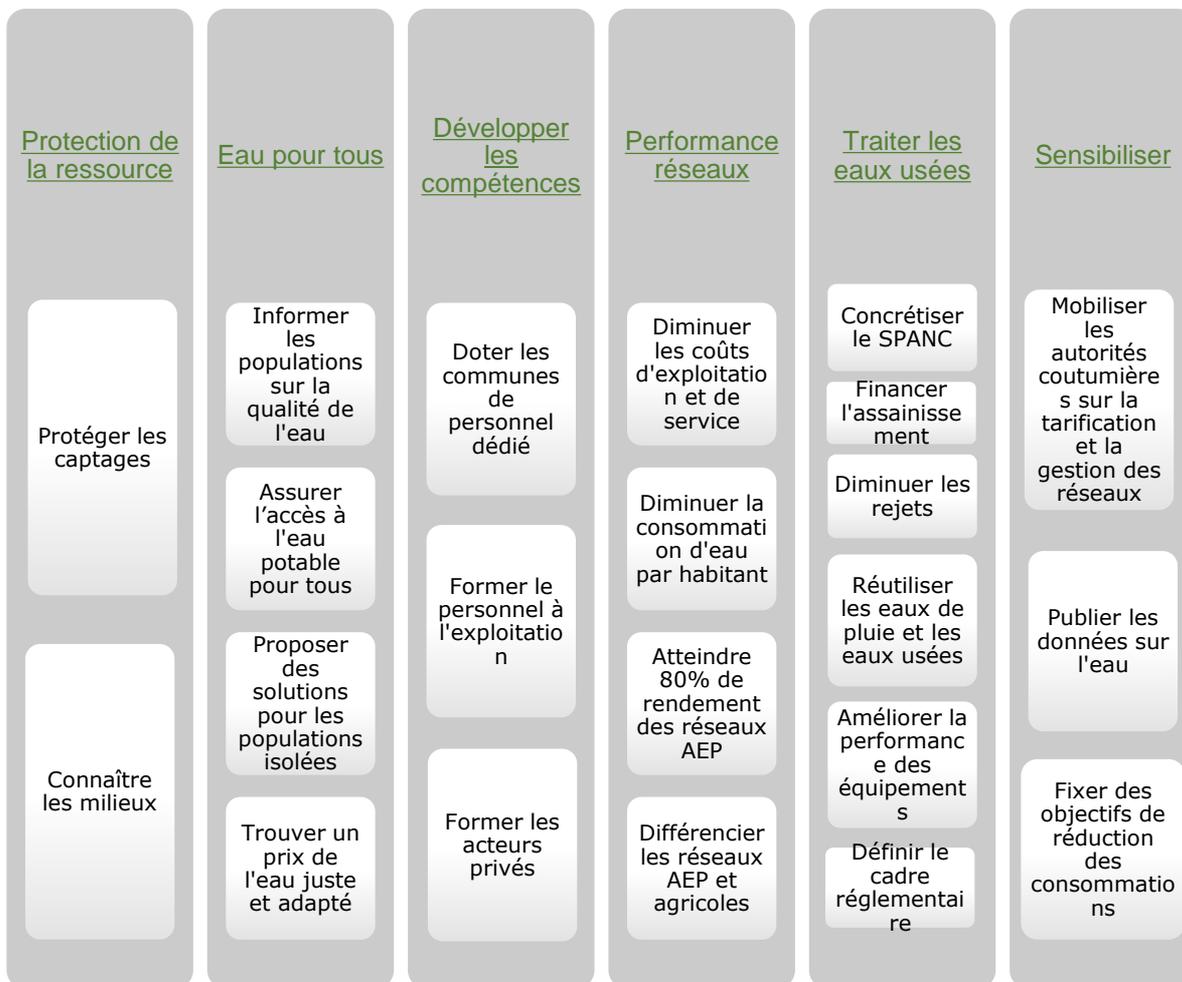
Déroulé des réunions :

- Rappel des résultats attendus du Forum H2O
- Identification des enjeux pour le territoire typologique par expression des participants selon les 6 thématiques du Forum (santé, environnement, économie, gouvernance, financement, réglementation).
- Travail de détermination des actions prioritaires, des écueils et des réussites de la PEP (en petits groupes de 5 à 6 personnes).
- Affectation d'un « budget fictif » aux actions prioritaires : chaque participant dispose de 2 gommettes d'une valeur fictive de 100 MF à affecter selon son choix à une ou deux des actions prioritaires identifiées par l'ensemble des groupes.

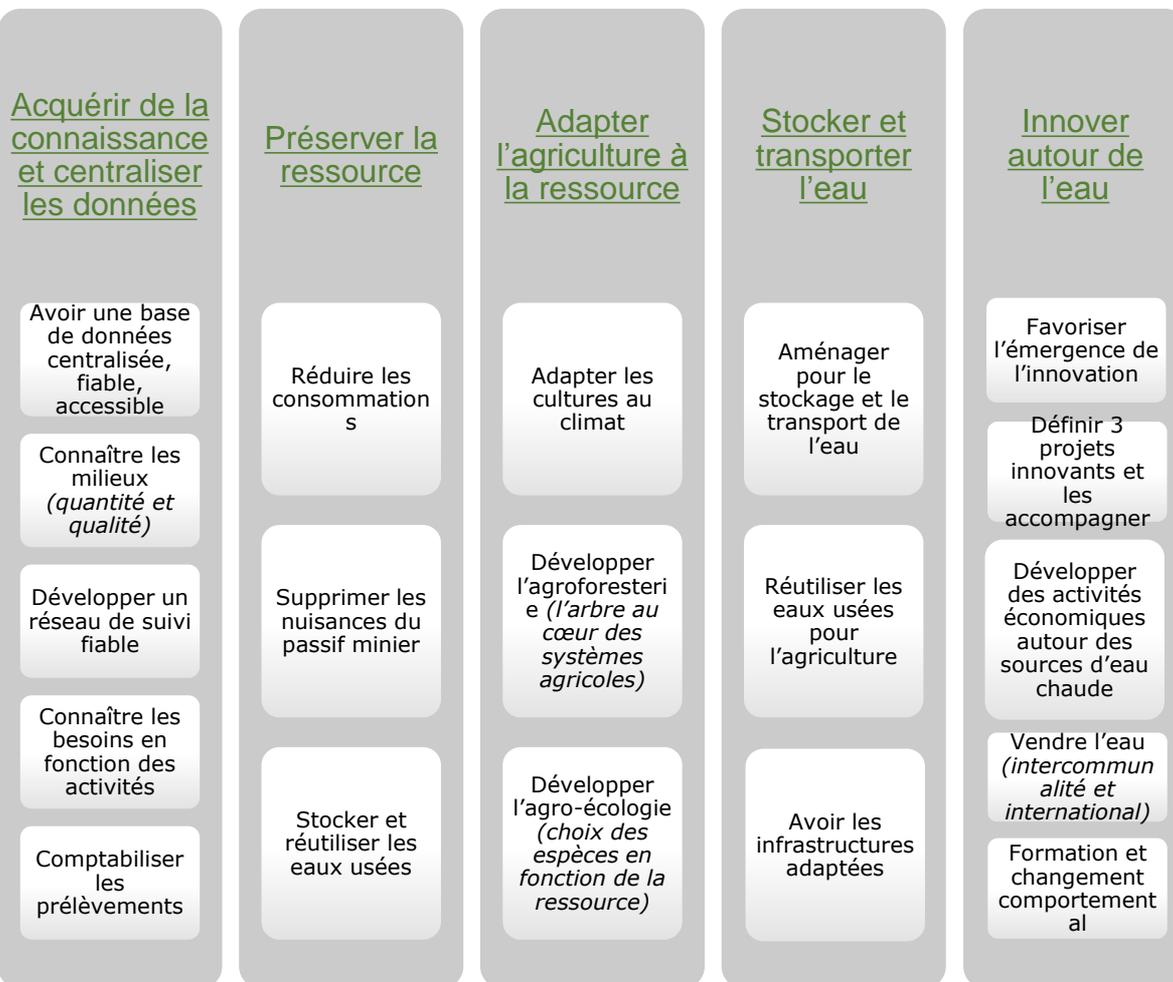
2. Rappel des résultats attendus issus du Forum H2O



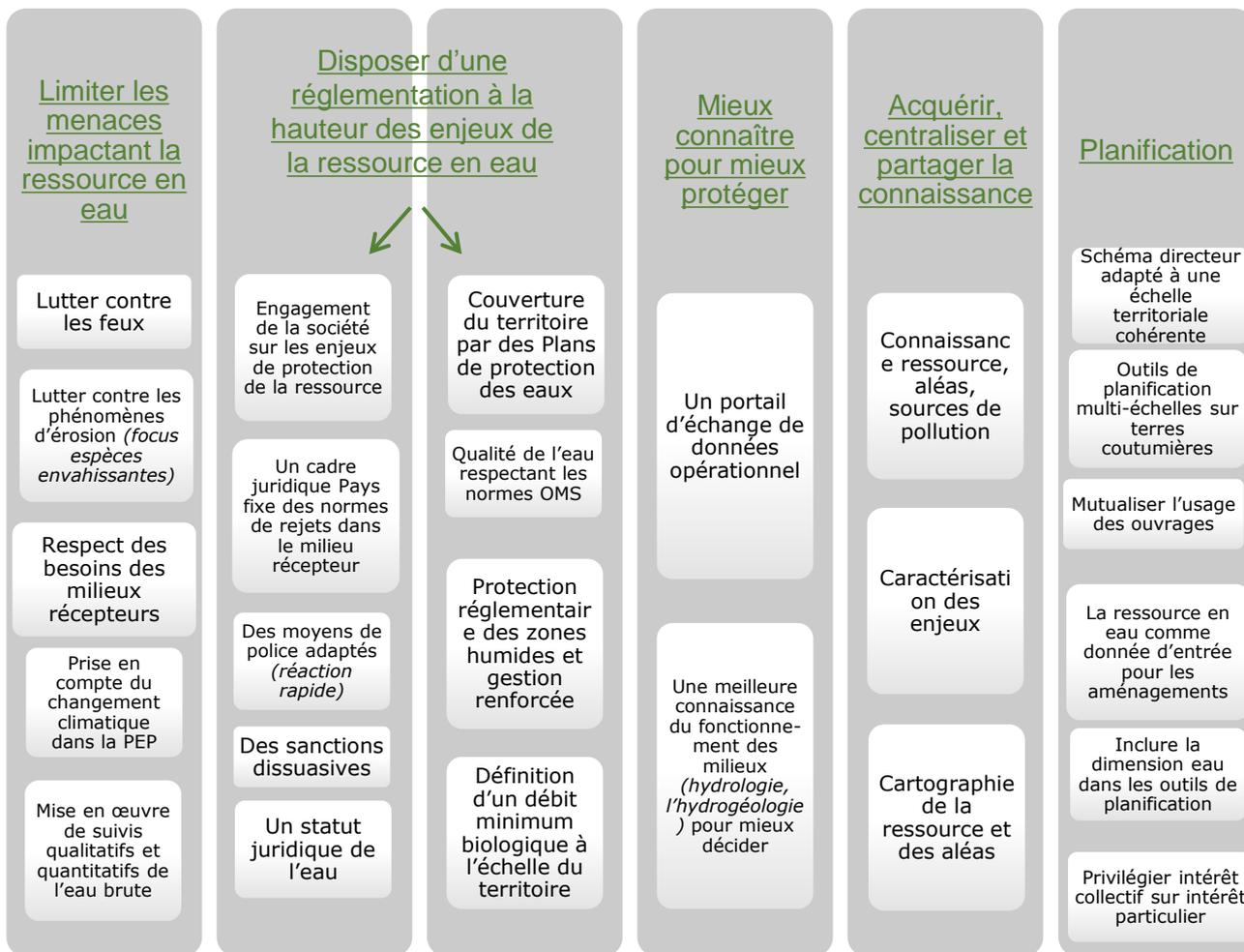
Thématique Santé



Thématique Economie



Thématique Environnement (1/2)



Thématique Environnement (2/2)



Protection de la ressource en eau et réduire les risques

Protéger et restaurer les têtes de bassins versants

Protéger 100% de PPE (ressources superficielles et souterraines)

Une police de l'eau dotée de moyens adaptés

Aménager des infrastructures

Stocker de l'eau brute pour les besoins économiques et l'eau potable

Renforcer la ressource

Traiter l'eau potable de manière plus équitable

Gérer les situations d'urgence

Assurer l'intégrité des personnes (« objectif 0 victime »)

Assurer l'efficacité des plans d'informations, d'alerte et d'évacuation

Mettre en place un service de prévention des crues

Porter les valeurs et valoriser le patrimoine eau

Définir un statut de l'eau autour de la notion de « bien commun » selon références locales

Clarification du statut de l'eau sur terre coutumière

Valorisation des « sites remarquables » (touristiques, sacrés...)

Gestion optimisée des eaux pluviales

Récupération des eaux pluviales des toitures dans les logements individuels

Réutiliser 100% des eaux usées traitées

Mise aux normes des logements individuels.

Contrôle de la conformité

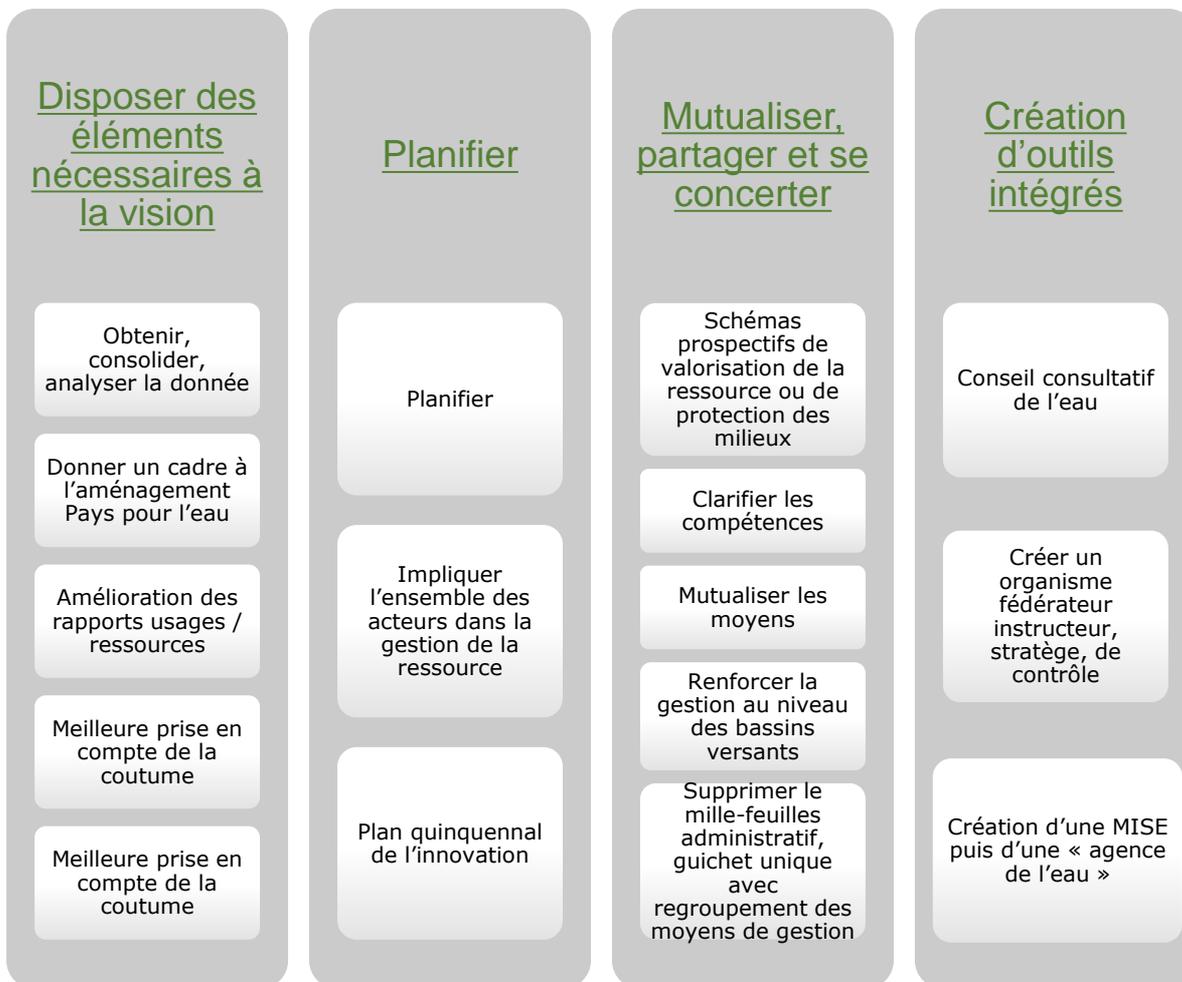
Tourisme : créer des vocations économiques en fonction de la ressource en eau

Identifier, protéger et développer 32 sites remarquables touristiques dans les cours d'eau

Valoriser des sites dans les cours d'eau

Créer des nouvelles retenues et les valoriser

Thématique Gouvernance



Thématique Financement

Financer collectivement la politique de l'eau

Disposer des budgets stables et anticipés

Diversifier les sources de financements à mobiliser

Création d'une instance qui centralise les financements au service de la politique de l'eau partagée

Responsabiliser pour réduire les consommations et les pollutions

Mise en place d'un système pollueur-payeur

Mise en place une tarification (*encourageant la réduction de la consommation*)

Tarification sur les produits agricoles et industriels

Redevances sur prélèvements

Développer les approches ERC

Fiscalité et subventions vertes

Paiements pour les services environnementaux

Adapter les types d'eaux aux usages

Distinguer les types d'eau (eau brute, eau brute de bonne qualité, eau recyclée...) et les adapter aux usages

Donner une valeur à l'eau agricole

Faire appel à la solidarité

Créer un fonds calédonien pour financer les investissements en AEP des communes rurales

Thématique Droit et réglementation

Mise en place d'un cadre juridique général et de moyens pour le faire respecter

Mise en place d'un code de l'eau ou d'une loi sur l'eau

Création d'une police de l'eau disposant de moyens coercitifs

Définir un statut de l'eau sur l'ensemble du territoire calédonien, y compris terres coutumières

Travailler sur la possibilité de donner une personnalité juridique aux entités naturelles (rivières, nature...)

Améliorer le cadre réglementaire pour l'accès à la ressource et sa protection

Mise en place d'objectifs de qualité sur les milieux récepteurs

Sanctuarisation des zones de « châteaux d'eau »

Donner un cadre juridique au principe pollueur-payeur et à la mise en place de séquences ERC

Créer un statut pour la protection des zones humides et des mangroves

Créer un cadre réglementaire définissant des priorités d'usage en situation de crise

Améliorer le cadre réglementaire pour la gestion des eaux de consommations et des eaux usées

Définition de normes locales de potabilité

Rendre obligatoire la communication sur la qualité de l'eau distribuée

Réglementation de l'assainissement non collectif

Mise en place de certificats de conformité assainissement dans le cadre des actes de vente immobiliers

Mise en place de certificats de vidange (*fosses septiques*)

3. Problématiques majeures et propositions – issues des RT



Bassins du Sud-Ouest

Boulouparis le 5 juillet



Communes concernées : Bourail, Moindou, Farino, Sarraméa, La Foa, Boulouparis

Nombres de participants : 37 personnes

Étaient présents : les communes de Farino et de Bourail, la profession agricole (éleveurs, céréaliers, les Vergers de Tomo, Pépinière Chen-San), le réseau REPAIR, la Chambre d'agriculture, des associations (ZCO, Conseil de l'eau de La Foa, APEVO), le secteur privé (Eau NC, Agripole, la Calédonienne des Eaux), des retraités, les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DIMENC, DASS), la Province Sud (DEnv, DDR, DFA), le CESE, l'institut de recherche Cirad – IAC (en groupement avec le Cabinet Kahn & Associés), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).



Bassins du Sud-Ouest : problématiques

Boulouparis le 5 juillet



Protection et préservation de la ressource



- PPE : retard car procédure métropolitaine.
- Propriétaires fonciers autour des captages : Quelles pratiques? Quelles obligations ? Quelles indemnisations?
- Zones côtières – biseau salé : que faire dans ces zones ?
- Déforestation : les forêts sont en pleines dégradations et ne se régénèrent pas
- Espèces envahissantes, notamment les cerfs dont le développement est favorisé par certaines pratiques
- Eaux usées : STEP en sur-capacité à Tindu.
- Une mine orpheline sur Sarraméa
- Absence de réglementation et de moyens de contrôle.
- Province Sud : saturation d'utilisation des barrage Ouaménié et Tamoá.
- Définition et information du débit minimal environnemental.

AEP

- Paiement de l'eau par les tribus.
- Etat du réseau, l'état du paiement = lien entre niveau de service et règlement
- Mauvaise qualité de l'eau et l'obligation de boire de l'eau en bouteille

Développement agricole

- Zone Bouraké : la pratique d'irrigation agricole

consommatrice et non optimisée.

- Accès à la ressource des exploitants
- Problème des gens qui habitent / cultivent en zone inondable
- Récupération d'eau de pluie insuffisante pour l'usage agricole mais pourrait être développée pour usage domestique : prix des cuves

Assainissement

- Pas de règles assainissement non-collectif en Province Sud.
- Pas de SDA

Problématiques transverses

- Conseils de l'Eau de Néra et de la Foa : Epuisement des bénévoles.



Bassins du Sud-Ouest : propositions

Boulouparis le 5 juillet



AEP

- Amener l'eau où il n'y en a pas

Sensibiliser

- Sensibiliser les populations et utilisateurs

Préserver et protéger la ressource

- Préserver la ressource en luttant contre les espèces envahissantes
- Favoriser l'arbre pour le stockage et cours d'eau
- Reboiser, végétaliser sur les mines orphelines
- Développer les retenues d'eau
- Séparer l'eau brute de l'eau potable selon les zones

Assainissement

- Faire un schéma directeur de l'assainissement

Agriculture

- Créer les infrastructures nécessaires pour développer l'agriculture

Gouvernance

- Créer un office de l'eau (en commençant par un observatoire de l'eau)





Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »

- Préserver la ressource : 700 MF
- Schéma directeur de l'assainissement : 700 MF
- Amener l'eau où il n'y en a pas : 500 MF
- Créer un office de l'eau : 500 MF
- Favoriser l'arbre : 400 MF
- Créer les infrastructures nécessaires au développement de l'agriculture : 400 MF
- Sensibiliser la population : 300 MF
- Séparer l'eau potable de l'eau brute pour certains usages : 100 MF

Bassins du Sud-Ouest : forces et faiblesses

Boulouparis le 5 juillet



Les faiblesses et menaces sur la PEP

- La multiplicité et la diversité des acteurs
- Gouvernance et système décisionnaire défaillant
- Manque de portage politique majoritaire
- Manque de financements x 2
- Calendrier électoral

Les forces et opportunités de la PEP

- La MISE
- Une prise de conscience générale et une forte attente sociétale x2
- Un vrai portage politique et institutionnel
- La concrétisation des actions
- Une éducation de tous pour que ce soit opérationnel sur le moyen et long terme
- La stabilité du portage politique

Bassins du Sud-Est

Houailou le 6 juillet



Communes concernées : Yaté, Thio, Canala, Kouaoua, Houailou

Nombres de participants : 39 personnes

Étaient présents : les communes de Kouaoua et de Houailou, la profession agricole (Arbofruits, Pépinière Chen-San), le secteur minier (SMT, SLN, Vale, NMC), les associations (ARP Do Néva, Conservation Internationale), une enseignante du lycée Do Néva, le secteur privé (Eau NC, Aquanord, Enercal), le district coutumier de Lévéo, Météo France, le BRGM, les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DIMENC, Fonds Nickel, DASS), la Province Nord (une élue, DAF, DDEE), la Province Sud (DDR), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).





Protection et préservation de la ressource

- Risque environnemental lié au passif minier
- Coûts très important du traitement des anciennes zones minières
- Vulnérabilité des captages de pieds de mine
- Besoin des collectivités d'appui dans la mise en place de la facturation
- Extrême vulnérabilité de la ressource aux feux et aux cerfs
- Conséquences des déplacements du DPF du fait de l'extraction de matériaux mal contrôlée
- Problématique de l'attachement à la terre et des zones à risques
- Manque de priorisation entre les usages
- Faiblesse d'encadrement de la filière **amiante**
- Manque de transparence des appels à projets

AEP

- Gestion des captages par la puissance publique ont déresponsabilisé la population / moins d'investissement des habitants en termes de protection de la ressource depuis qu'il y a l'AEP
- Inégalité devant le prix et le paiement de l'eau
- Consommation déraisonnable liée à l'absence de paiement

Agriculture

- Utilisation de l'AEP par l'agriculture

Bassins du Sud-Est : problématiques 2/2

Houilou le 6 juillet



Sensibilisation

- Très faible sensibilisation des habitants dans l'état et l'usage de la ressource

Aménagement

- Constructions sur les zones à risque
- Comment généraliser les bienfaits des PUD?

Assainissement

- Rejets sans système d'assainissement

Montée en compétences des collectivités

- Faiblesse du partage d'expérience entre les communes

Connaissances

- Méconnaissance des régimes d'écoulement pendant la période de l'année, des zones fragiles, des milieux globalement, des risques liés aux pollutions
- Imprécision quant à la notion de cours d'eau
- Mauvaise connaissance de la consommation réelle

Règlementation

- Absence de police de l'eau / pas de répression
- Une réglementation différente sur terre de droit commun et sur terre coutumière fait courir un risque aux habitants
- Manque d'encadrement réglementaire sur TC

- Réglementation globalement peu claire et peu connue

Financement

- Epuisement des bénévoles du fait de problèmes de financement des associations

Gouvernance

- Prise en charge publique et communes des comportements à risque individuels



Sensibiliser

- Impliquer les populations dans des études et discussions
- Communication / Information / Sensibilisation de tous
- Sensibiliser la population à une bonne gestion/ utilisation de l'eau : ressource, milieu et facturation
- Impliquer les populations locales dans la lutte contre les incendies

Préserver et protéger la ressource

- Lutter et réguler les espèces envahissantes (cerfs, cochons...)
- Protéger et sécuriser la ressource en eau des activités minières passées, actuelles et à venir

Aménagement

- Aménager le territoire en tenant compte des risques naturels et activités existantes

AEP

- Renforcer la production d'eau potable en période d'étiage (forage d'appoint, pompage)
- Mettre en place une tarification adaptée

Gouvernance

- Guichet unique de l'eau : compétences, finance, technique
- Regrouper les compétences institutionnelles pour gagner en efficacité

Règlementation

- Améliorer et clarifier le cadre réglementaire pour la gestion des eaux : accès, prélèvement, qualité, distribution, tarification ...

Assainissement

- Systématiser les unités de traitement





Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »

- Lutte contre les espèces envahissantes + feux et protection de la ressource : 1 900 MF
- Aménagement du territoire en fonction des risques : 1 000 MF
- Sensibilisation, communication, concertation : 900 MF
- Guichet unique : 500 MF
- Tarification : 400 MF
- Servitudes sur terres coutumières : 300MF
- Préciser et améliorer le cadre réglementaire : 300 MF



Les faiblesses et menaces sur la PEP

- Dispersion des compétences entre les institutions
- Manque d'adhésion de la population locale
- Délai d'élaboration de la PEP trop court
- Les moyens financiers insuffisants
- Peu d'implication et d'adhésion de la population x 2
- Comportements des hommes
- Lenteur du cadre

Les forces et opportunités de la PEP

- Compétences existantes localement
- L'adhésion de tous car l'eau c'est la vie et donc notre survie
- Parce que c'est une urgence
- Volonté politique et dynamisme
- Méthode participative et sujet fédérateur
- Besoin de dépasser le modèle actuel
- les attentes existantes
- Adapter la communication au public
- Mutualisation des moyens
- Bonne connaissance de la ressource en eau



Communes concernées : Poum, Koumac, Kaala-Gomen, Voh, Koné, Pouembout, Poya

Nombres de participants : 48 personnes

Etaient présents : les communes de Kaala-Gomen, Poum, Koumac, Koné, la profession agricole (une agricultrice, la Pépinière Chen-San), le secteur minier (KNS, SLN, NMC), l'association Centre d'Initiation à l'Environnement, le secteur privé (Epureau Nord, ADNord, HydroConseil, Aquanord), le monde coutumier, le lycée agricole de Pouembout et le CFPPA du Nord, le BRGM, le CESE, les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DIMENC, DASS), la Province Nord (DAF, DDEE, cellule Koniambo), l'Etat (SAN/STAC), l'ADRAF, les instituts de recherche IRD et Cirad-IAC (en groupement avec le Cabinet Kahn & Associés), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).





Préservation et protection de la ressource :

- Problème des hydrocarbures dans la ressource en eau
- Problème des taux de nitrate élevé quand les miniers végétalisent (largage de produits polluants)
- Danger des engrais lessivables
- Manque d'eau pour éteindre les feux. Lutte contre les incendies avec de l'AEP
- Problématique de l'amiante dans le sur-engravement
- Nécessité absolue de l'articulation du développement de la mine et de la préservation des milieux
- Dangers de la déforestation – enjeux Pays
- Compréhension / appropriation des problématiques minières par les provinces
- Priorisation des exploitations minières au détriment de la ressource en eau
- Sacralisation / sanctuarisation et les menaces sur le Mont KAALA
- Exclusion des communes de l'entretien des rivières

AEP :

- Inégalité de répartition de l'eau et difficultés du partage entre les usages
- Danger du double réseau : risques sanitaires en faveur d'un choix économique
- Pas le même service sur TDC que sur TC, donc les gens ne veulent pas payer la même chose alors qu'ils n'ont pas le même service.

Compétences des collectivités

- Manque de support technique auprès des communes

Connaissance

- Contraintes différentes sur la ressource selon les périodes

Autres

- Inégalité de traitement des territoires
- Défis technologique : Difficulté technologique d'exploitation de la ressources notamment quand eau salée
- Eau comme K facteur du développement touristique

- Plaine de Babouya
- Koumac surexploité

POUM (Enjeu fort)

- Coûts d'entretien du réseau très élevé
- peu d'eau et de mauvaise qualité



Bassins du Nord-Ouest : propositions

Kaala-Gomen le 10 juillet



Gouvernance

- Créer une instance de discussion et de décision (partage de connaissance pour les acteurs et usagers de l'eau)
- Mettre en place un référent de l'eau par tribu
- Créer une instance de discussion et de décision (partage de connaissance pour les acteurs et usagers de l'eau)
- Créer une commission municipale de l'eau avec un pouvoir décisionnel (participant de différents intervenants) traitants des divers domaines : rivières, agricoles, assainissement ...

Préserver et protéger la ressource

- Sanctuariser des réserves naturelles
- Sanctuariser la ressource et certaines forêts (durcir les règles des PPE et protéger les ressources pas encore exploitées)
- **Règlementation**
- Définir des normes de rejets (pollution minière, dépotoirs, ...) et les faire respecter
- Réglementer le défrichage (code de l'environnement)

AEP

- Mettre en place un plan de stockage d'eau pour une meilleure redistribution
- Définir et établir des réseaux de suivi sur la qualité et la quantité des masses d'eau
- Mettre des compteurs généraux (et les relever) sur tous les réseaux d'adduction

Financement

- Budget annexe au niveau pays pour une mise en place de la PEP au niveau communal





Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »

- Sanctuarisation et protection des réserves d'eau : 1 700 MF
- Création d'une commission municipale de l'eau : 1 600 MF
- Création d'aménagements hydrauliques et de stockages : 1 600 MF
- Création d'un budget annexe de l'eau Pays : 1 500 MF
- Etablir la qualité des milieux récepteurs et définir des réseaux de suivi de la quantité et de la qualité des masses d'eau : 700 MF
- Mise en place de compteurs généraux : 300 MF
- Avoir des référents « eau » au niveau des tribus : 200 MF
- Gestion des rejets et des pollutions : 200 MF
- Gestion du défrichement : 100 MF
- Sanctuariser la ressource : durcir les règles PPE et protéger des ressources pas encore exploitées : /



Les faiblesses et menaces sur la PEP

- Difficultés de communication entre les acteurs et rapports de force
- Rythmes différents entre les acteurs
- Déficients de moyens opérationnels notamment pour l'animation locale
- Manque de vision globale qui rend difficile la priorisation
- Absence de portage politique en période électorale
- Manque de portage du projet finalisé
- Timing politique mauvais
- Délai de réflexion extrêmement court
- Non adhésion de la population
- Chevauchement des compétences

Les forces et opportunités de la PEP

- Urgence d'agir
- Volonté politique et sociétale
- Volonté pays et urgence d'agir
- Vision politique partagée
- Crise météo ou sanitaire
- Même courage politique que quand la ceinture de sécurité a été obligatoire

Attentes

- Penser aux générations futures
- Les financements

Bassins du Nord-Est

Hienghène le 11 juillet



Communes concernées : Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène, Pouebo, Ouegoa

Nombres de participants : 33 personnes

Etaient présents : les communes de Hienghène et de Touho, l'association Dayu Biik, le secteur privé (Epureau, Aquanord), les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DIMENC, DASS), la Province Nord (une élue, DAF, DDEE), l'Etat (SAN/STAC), le CESE, les instituts de recherche IRD et Cirad-IAC (en groupement avec le Cabinet Kahn & Associés), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).



Bassins du Nord-Est : problématiques

Hienghène le 11 juillet



Protection de la ressource

- Ensablement de l'embouchure et arrivée des bateaux de touristes
- Problème des cerfs et des espèces envahissantes
- Conflits d'usages entre terres protégées et hydro électricité
- Danger des dépotoirs sauvages

AEP

- Manque de financement pour l'AEP et l'assainissement
- Tarification envisageable mais à un juste prix
- Utilisation de l'AEP pour le jardin
- Sur consommation de l'eau potable
- Vétusté du réseau : coûts trop importants
- Problématique de la continuité de la distribution de l'eau potable (de l'eau toute l'année)
- Pas d'eau ou de mauvaise qualité quand il pleut trop
- Qualité du service de distribution de l'eau potable insuffisante

Règlementation

- Délimitation du domaine fluvial et maritime (compétences

liées)

- Gestion des crues et des crises
- Problème du statut de l'eau

Connaissance

- Connaissance du service et des réseaux, transparence des données du service
- Mauvaise connaissance des bassins versants

Sensibilisation

- Difficulté de compréhension des factures pour les habitants donc de recouvrement

Assainissement

- Coût trop élevé du réseau d'assainissement en tribu





AEP

- Améliorer la performance du réseau de l'eau potable (diminution des fuites, traitement de l'eau, quantité d'eau suffisante toute l'année)
- Construire des bassins de stockage d'eau pour assurer l'alimentation en période sèche

Sensibiliser la population

- Sensibiliser la population sur les enjeux de l'eau sur la commune
- Sensibiliser et donner les moyens pour accompagner les dynamiques environnementales pour la protection de la ressource en eau
- Communiquer et sensibiliser la population à la facturation et à la lutte contre le gaspillage

Préserver et protéger la ressource

- Réduire le gaspillage (écologie des rivières...)
- « Reforester » le périmètre des captages (plantation des arbres) avec la population locale
- Préservation de la ressource : régulation des espèces envahissantes et lutte contre le feu avec les populations
- Poser des clôtures autour des captages avec les populations locales
- Protéger la ressource en eau en priorisant les zones sensibles en s'appuyant sur les dynamiques locales

Règlementation

- Rédiger une réglementation communale de l'eau
- Adapter le statut de l'eau





Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »

- Préservation de la ressource : 2 700 MF
- Performance des réseaux et gaspillage : 1 600 MF
- Sensibilisation : 800 MF
- Stockage d'eau et renforcement : 300 MF
- Statut de l'eau : 200 MF
- Réglementation communale de l'eau : /



Les faiblesses et menaces sur la PEP

- Risque que l'eau devienne un bien marchand (une valeur économique)
- Manque de temps
- Consultation non exhaustive
- La continuité du portage politique de la PEP non assurée
- Compétences trop partagées, désaccords (notamment au niveau des provinces)
- Manque de moyens humains et financiers
- Implication de la population locale

Les forces et opportunités de la PEP

- Enfin tout le monde est rassemblé
- Parce qu'il y a une adhésion collective
- Démocratie participative (communication et concertation)
- Priorité à l'intérêt général
- Implication de la population locale
- Prise en compte des spécificités locales

Attentes

- Trouver un financement pérenne
- L'eau n'est pas un enjeu politique. Déconnecter la réflexion sur l'eau des échéances politiques
- Nécessité pour les populations futures

Bassins Urbains

Mont-Dore le 12 juillet



Communes concernées : Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta, Voh, Koné, Pouembout (le VKP a été rattaché à ce type suite au COFIL du 13/07)

Nombres de participants : 46 personnes

Étaient présents : les communes de Mont-Dore, Nouméa, Dumbéa, le SIGN, la SEUR, l'association française des maires, les associations WWF, SOS Mangroves, UFC NC, le secteur agricole (une agricultrice, la Pépinière Chen-San), le réseau REPAIR, le secteur minier (SLN), le secteur privé (Sorocal, Agripole, Eau NC, SIEM), des retraités, l'ADRAF, les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DGRAC, CCDK, DIMENC, DASS), la Province Sud (DEnv, DDR, DFA), le CESE, le BRGM, l'Etat (DAFE), la CPS, les instituts de recherche IRD et Cirad-IAC (en groupement avec le Cabinet Kahn & Associés), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).



Protection et préservation de la ressource

- Minéralisation et turbidité forte de l'eau brute
- Impact des gros consommateurs sur la ressource
- Dégradation des BV
- Problème des affluents industriels à Ducos
- Problème du nitrates (agriculture) dans les forages
- Problématique du stockage de l'eau
- Renforcer la protection des zones de captages, consolider, et développer des programmes et dispositifs efficaces de lutte contre les feux de brousses et se donner les moyens
- Sécuriser et restaurer les captages d'eau : feux, mines, espèces envahissantes
- Améliorer la performance dans le cycle de l'eau en collectif ou individuel
- Gaspillage de l'eau sur zone Grand Nouméa
- Absence de gestion des eaux pluviales

AEP

- Vétusté des réseaux et coûts d'entretien élevés : répercutés sur les factures
- Réduction le gaspillage d'eau dû au fonctionnement du réseau : renouvellement des tuyaux, problèmes de surpression
- Rendement des réseaux
- Etat des installations domestiques
- Niveau de pression de délivrance de l'eau trop élevé
- Manque d'équité des services face à la population
- Approvisionnement disparate en eau de la zone et non mutualisé
- Organisation des budgets AEP

Assainissement

- Place de l'assainissement dans l'instruction des permis de construire à conforter
- L'assainissement indispensable à la protection des milieux et des usages touristiques

Bassins Urbains : propositions 1/2

Mont-Dore le 12 juillet

Protéger et préserver la ressource

- Améliorer la performance dans le cycle de l'eau en collectif ou individuel
- Réduire le gaspillage d'eau dû au fonctionnement du réseau : renouvellement des tuyaux, problèmes de surpression
- Renforcer, consolider, et développer des programmes et dispositifs efficaces de lutte contre les feux de brousses
- Sécuriser et restaurer les captages d'eau : feux, mines, espèces envahissantes
- Se donner les moyens de lutter contre les feux
- Renforcer la protection des zones de captage (obligation de réhabilitation des sites dégradés par les feux)

Assainissement

- OPANC (responsabilités, gouvernance, financements...)
- Rendre applicable la mise aux normes de l'assainissement : raccordement au réseau collectif quand existant, mise en place du traitement individuel

Sensibiliser

- Sensibiliser et éduquer à l'usage de l'eau

Gouvernance

- Renforcer l'intercommunalité
- Renforcer la coordination et la mutualisation entre les communes de l'agglomération du Grand Nouméa en matière d'AEP et d'assainissement des eaux usées
- Renforcement nécessaire des intercommunalités
- Pas de gouvernance sur la gestion des feux

Agriculture

- Amélioration des pratiques agricoles



Bassins Urbains : propositions 2/2

Mont-Dore le 12 juillet



Règlementation

- Réviser des normes obsolètes utilisées pour la qualité AEP
- Adapter la réglementation aux contextes et usages
- Pouvoir faire respecter les servitudes
- Améliorer la réglementation des ICPE
- Améliorer la réalisation de l'auto contrôle de la qualité à la charge des communes
- Mettre à jour et compléter la réglementation en matière de : normes d'AEP, assainissement non collectif, réutilisation d'eaux usées traitées, périmètre de protection des eaux, récupération d'eau de pluie, code des communes en matière d'assainissement et l'assortir des contrôles et sanctions
- Elaborer un Code de l'eau
- Renforcer la Police de l'eau (notamment sur les moyens)
- Rendre applicable la mise aux normes de l'assainissement : raccordement au réseau collectif quand existant, mise en place du traitement individuel

Financement

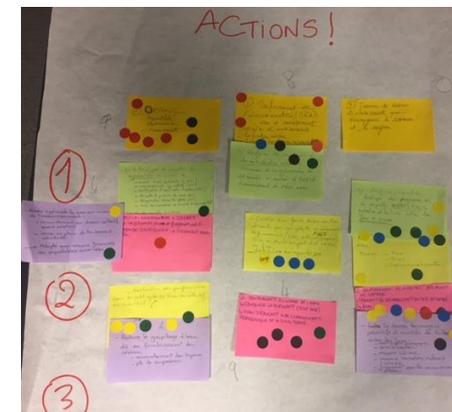
- Disposer d'une base financière et réglementaire au niveau de l'intercommunalité
- Trouver des sources de financements pour accompagner les communes et les usagers
- Créer un fonds dédié à l'eau alimenté par une palette de mécanismes de financements (ERC, pollueur/payeur...)

Compétences des acteurs

- Formation nécessaire des bureaux d'étude à l'assainissement

Points de vigilances

- Prise en compte des populations vulnérables



Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »



- Protection de la ressource et lutte contre les problématiques qui impactent les milieux récepteurs : 1 800 MF
- Réduction du gaspillage et amélioration du petit cycle de l'eau : 900 MF
- Inter-communalité : 800 MF
- OPANC (SPANC) : 700 MF
- Réglementation : 400 MF
- Fonds dédié à l'eau : 400 MF
- Trouver des sources de financement pour accompagner les communes et les usages : /
- Améliorer les performances dans le petit cycle de l'eau : /

Bassins Urbains : forces et faiblesses

Mont-Dore le 12 juillet



Les menaces et faiblesses sur la PEP

- Insuffisance d'adhésion d'une des parties prenantes
- Craintes des mesures impopulaires
- Portage politique
- Gouvernance : intercommunalité défaillante et mille feuille administratif
- Réalités économiques : impacts sur les budgets des institutions et des ménages
- calendrier trop contraint
- Perte du portage politique
- Manque de courage politique
- Manque de financement
- Incompréhension de l'enjeu majeur par les politiques

Les forces et opportunités de la PEP

- Forte mobilisation et adhésion des acteurs de l'eau
- En partant de rien, on ne peut que réussir un peu
- La prise de conscience de l'ensemble des acteurs
- Profiter du calendrier : l'eau au centre
- Convergence de pressions : environnementales, sociétales, économiques, climatiques, politiques

Attentes

- Capacité à dégager des financements
- Convergences avec la politique agricole (lien entre l'eau et la qualité des sols)
- Sélectionner / prioriser des actions concrètes et porteuses à mettre en œuvre rapidement pour amorcer la mise en œuvre de la PEP

Bassins Insulaires

Lifou le 3 août



Communes concernées : Ouvéa, Lifou, Maré, Ile des Pins, Poum, Belep,

Nombres de participants : 44 personnes

Etaient présents : les communes de Lifou, Maré, Ile des Pins, Poum, le monde coutumier, la fédération des Femmes de Lifou, des stagiaires, des hôteliers (Iles des Pins, Drehu Lifou), Radio Djido, Cadcl, les institutions : le Gouvernement (DAVAR, DGRAC, DASS), la Province des Iles (SG+DDDRA), le Cabinet Kahn & Associés (consultant pour l'élaboration de la PEP).



Bassins Insulaires : problématiques

Lifou le 3 août



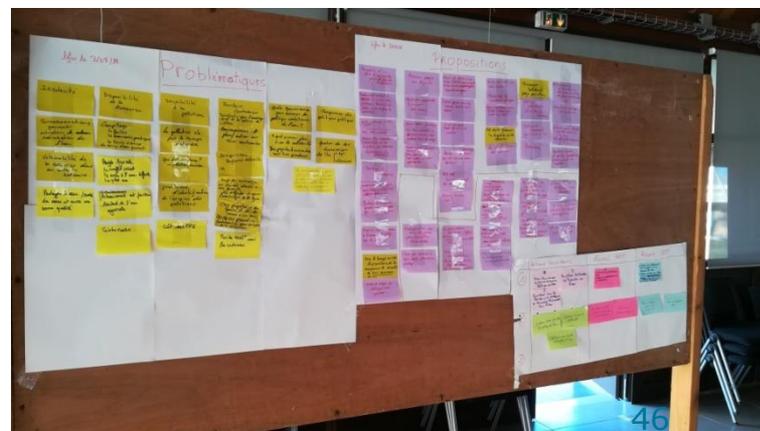
- Insularité / disponibilité de la ressource
- Hyper Sensibilité des lentilles à la pollution / Problème d'identification de l'origine des pollutions / coût des PPE
- Des sur-consommations pouvant entraîner une salinisation de l'eau / des gaspillages (fuites, mauvaises pratiques, cercle vicieux du service de l'eau gratuit) /
- Projets agricoles (conflits d'intérêt, accès à l'eau difficile, qualité de l'eau) / Infrastructures et acheminement de l'eau = facteur limitant de l'eau agricole
- Vulnérabilité des ressources dans un contexte calcaire / protéger l'eau vis-à-vis de la montée du niveau de la mer / Sécheresse
- Gouvernance : qui doit interdire ? quelle gouvernance pour animer la politique ambitieuse de l'eau
- Contexte territoire coutumier : comment y aménager et gérer l'eau / comment y aménager et planifier / exemple pris du lieu-dit Wakaya / "il n'y aura pas de développement sans l'intégration des coutumiers dans le processus"
- Congruence des politiques publiques
- Continuité intergénérationnelle des décisions coutumières
- Question du développement économique des îles : tourisme, agriculture, des déséquilibres persistent.
- Solidarité : à quel niveau place t-on la solidarité (provinciale, communale ?), les populations insulaires sont très pénalisées / une gestion de l'eau à 2 vitesses (communes urbaines vs communes rurales). Certains ne peuvent vraiment pas payer
- L'idée de "l'eau bien commun à partager" même sur terre coutumière pourrait faire son chemin petit à petit.
- "l'eau sur terres coutumières est à considérer comme un être qui doit être respecté et associé au développement"

Bassins Insulaires : propositions

Lifou le 3 août



- Se doter d'un plan d'ensemble pour la Nouvelle-Calédonie
- Combler un vide juridique sur terres coutumières / travail en cours sur le Code de l'Environnement de la PIL / cependant "codifier ne se résume pas à interdire"
- Valoriser les outils : acte coutumier (OPC officier public coutumier), pour schéma d'ensemble, PPE, contrats d'objectif avec les propriétaires
- Concerner la population dans l'élaboration de PUD / associer les coutumiers en amont des projets / exemple de l'île des Pins qui à force dialogue a pu installer 5 forages en terres coutumières / créer des espaces de concertation en terres coutumières
- Faire payer : "chacun paye sa liberté", la tarification proportionnelle comme cercle vertueux / une tarification en fonction du type de consommateur (domestique, économique, etc.)
- Instaurer une redevance / instaurer un fonds de solidarité (notamment pour les communes qui cumulent de faibles ressources financières et de faibles ressources en eau)
- Faire évoluer la gouvernance : l'échelle pays qui assure la gestion de la ressource et l'échelle communale qui assure l'AEP et l'assainissement
- Développer la nécessaire solidarité à l'échelle Pays pour l'eau / faire converger les efforts financiers, moraux et de solidarité au service d'une politique territoriale
- Améliorer la connaissance (de la ressource, des points sensibles, des pressions anthropiques) pour mieux protéger les ressources, imposer la mise en place de systèmes de mesure lors de nouveaux investissements
- Développer la récupération des eaux de pluie pour l'agriculture / faire des réserves d'eau citernes
- Protéger les zones de captages de toute activité polluante / localisation « stratégique » des activités à risques



Classement des actions prioritaires en fonction du budget « fictif »

- 
- Améliorer les alternatives de production de l'eau – 1000 MF
 - Mieux coordonner la gouvernance de la politique de l'eau - 700 MF
 - Faire un état des lieux global (quantifier nos ressources, caractériser la pression anthropique en tenant compte du foncier , identifier les zones favorables aux prélèvements d'eau, celles qui sont vulnérables) : 600 MF
 - Mise en commun de schéma directeur : 400 MF
 - Améliorer tous les secteurs de développement en minimisant les impacts sur l'eau : 300 MF
 - Sanctuariser les zones de prélèvements : /
 - Création d'un comité spécialisé dans la gestion de l'eau sur les îles (collectivités, coutumiers, professionnels) : /
 - Instances locales de décision en matière d'eau : /



Les faiblesses et menaces sur la PEP

- diversité des compétences sur l'eau
- absence de réactualisation de la réglementation
- manque de données et manque de financement
- non adhésion des acteurs sur le long terme, absence de continuité avec changement de mandatures politiques
- Financement

Les forces et opportunités de la PEP

- création d'un établissement sur la gestion de la ressource en eau
- Mesures incitatives aux alternatives
- Implication permanente des coutumiers
- adhésion de tous les acteurs
- prise de conscience collective de l'enjeu Eau, sensibilisation, explication de l'importance de la thématique
- Penser aux générations futures